

| | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 |
|-----------------------------|---|---|--|
| Evaluation théorique | Représente 30 % de la note totale | | |
| | Contrôle écrit sur les apports théoriques apportés en cours et les documents éventuels à l'appui. | Construction d'une séance à l'écrit (50%) animation d'une partie de celle-ci (50%) | Constitution d'un dossier sur un sujet faisant le lien entre l'activité physique et sportive choisie et le cursus (50 %) Présentation orale devant 2 enseignants (50 %) |
| Evaluation pratique | Représente 70 % de la note totale Contrôle continu | | |

MODALITES D'EVALUATION DE L'UE SPORT :

CONDITION D'ACCES AU NIVEAU 2

- Valider le niveau 1 = avoir au minimum 10 de moyenne sur la note totale

CONDITION D'ACCES AU NIVEAU 3

- Valider le niveau 2 avec une note minimum de 15 en pratique



Vérifiez auprès de votre secrétariat pédagogique si vous pouvez prendre l'UE Sport

Exemple

Je choisis de faire escrime au Semestre 1. J'obtiens la note de 14 en pratique et 15 en théorie. Ma moyenne est donc de $(14 \times 0,7) + (15 \times 0,3) = 14,3$. Je peux choisir de refaire de l'escrime au semestre 2 et j'accède au niveau 2.

En niveau 2 j'obtiens la note de 15 en pratique et 13 en théorie. Ma moyenne est de $(15 \times 0,7) + (13 \times 0,3) = 14,4$. Ma note de 15 en pratique me permet de choisir de nouveau l'escrime au prochain semestre et d'accéder au niveau 3.